

## **Commission environnement et cadre de vie du 21 mai 2026.**

**Présents** : M. DELALANDRE Julien, Maire

Mmes PORTAIL Nathalie, ROUQUETTE Sylvie, Adjointes au Maire; Mmes ROSSIGNOL Emma, PAIN Amélie, Conseillères municipales ; MM. LEMOINE Jérémy, DHENNIN Marvin, conseillers municipaux ; Mme MILES-LOISEL Anne, MM. FAUCHERRE Didier, PORTAIL Guy, LAMY Mickaël, Membres extérieurs.

**absents excusés** : M. BEDUCHAUD William, Conseiller municipal ; Mme OUF Valérie, M. PILLET Charles, Membres extérieurs.

### **Première réunion constitutive de la commission environnement et cadre de vie.**

- Monsieur le maire, président de la commission, rappelle le fonctionnement d'une commission ( délai de prévenance, respect, confidentialité, liberté des débats...).
- Élection du vice-président : Madame PORTAIL Nathalie, élue à l'unanimité.
- Présentation du projet de végétalisation de la cour élémentaire par M. LERAT représentant la société ARBRE A CADABRA :

Il est rappelé qu'au cours de l'année 2025 et début 26, fut réalisée une étude dans le but de co construire tant avec l'équipe enseignante, les élèves, le personnel de surveillance de la mairie et les services techniques un plan de la future cour d'école revégétalisée. Cette étude, l'étude hydraulique et le plan topographique sont financés à 50 % par l'agence de l'eau et 30 % par le département grâce à un dossier monté début 2025. Le dossier a été mené avec l'aide du PNRBSN, du CAUE, sans oublier l'ANBDD.

Le projet a pour philosophie : rusticité et sobriété d'entretien.

Échanges suite à la présentation : M. LERAT soutient le fait que de travailler avec de grosses entreprises est plus confortable. Mme PORTAIL affirme la volonté de l'équipe municipale de travailler avec des entreprises de plus petite envergure et de proximité. Mme PAIN dit que la société X est tout à fait compétente pour un tel chantier. M. LAMY rebondit et cite la société Y, qui, selon lui ,a réalisé des chantiers à la complexité similaire à celle demandée pour le projet. Après avoir discuté sur les végétaux à mettre en place, Mme PORTAIL insiste sur le fait d'avoir des végétaux en cohérence avec les conseils donnés par le PNRBSN, M. LEMOINE demande une vigilance quant au travail que générera ces végétaux aux services techniques et insiste sur l'importance du choix des espèces ne générant pas de perte de feuilles sur des périodes trop longues. M. FAUCHERRE insiste sur la nécessité de prendre en compte l'ampleur du travail des Services Techniques et demande à ce que le projet ne perde pas de vue cet argument. M. LAMY attire l'attention sur les problèmes d'allergie par rapport à certains végétaux.

Il est entendu de poursuivre le travail et de monter un dossier de demande de subvention .